

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 059-245900287-20240220-2024006-DE



19/02/2024

RAPPORT ORIENTATION BUDGETAIRE 2024



1.	PRESENTATION DU SIVU COMITE DES AGES	2
2.	LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : la 1ere ÉTAPE du cycle budgétaire	3
3.	LE CONTEXTE NATIONAL ET SON IMPACT SUR LE SIVU	4
	3.1 CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	4
	3.2 TENDANCES DES FINANCES LOCALES	4
	3.3 LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024.....	5
4.	EVOLUTION DES COMPTES DE RESULTATS DE 2018 A 2023	7
5.	BUDGET 2024 DU SIVU	9
	5.1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9
	5.2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
	5.3 L'INVESTISSEMENT	12
6.	LE PERSONNEL DU BUDGET ANNEXE « CIG »	14
	6.1 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DES SALAIRES EN 2023	14
	6.2 EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE	16
	6.3 REPARTITION HOMME/FEMME.....	16
	6.4 REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE 2023	17
	6.5 RÉPARTITION PAR STATUT AU 31/12/2023	17
	6.6 RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31/12/2023	18
	6.7 AVANCEMENTS EN 2023.....	18
	6.8 REPARTITION DES AGENTS A TEMPS COMPLET ET TEMPS NON COMPLET EN %	18
	6.9 NOMBRE D'ARRIVEES ET DE SORTIES SUR 2022.....	19
	6.10 DOMICILIATION DES AGENTS DU COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS	19
	6.11 TAUX D'ABSENTÉISME de l'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES	20
7.	l'ACTIVITE DES RESIDENCES ET SERVICES EN 2023	21
	7.1 LES BENEFICIAIRES PAR COMMUNE DU COMITE DES AGES	21
	7.2 RESULTATS 2023 DES RESIDENCES – TAUX D'OCCUPATION	22
	7.3 RESULTATS 2023 DES SERVICES DU SAAD – HEURES REALISEES	29
	7.4 EVOLUTION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE CIG DE 2019 - 2023	33
	7.5 DETTES REGLEES AU COURS DE LA PERIODE 2019-2023	34

Nombre de communes	16 communes
Nombre d'habitants	56444 habitants
Nombre d'agents au 31/12/2023	1 agent (titulaire) pour le SIVU « Comité deS AGES » Pour les établissements et services
Établissements pour personnes âgées dépendantes	EHPAD « Harmonie » : 55 lits dont 1 PASA de 14 places EHPAD « Les Godenettes » : 65 lits dont 1 PASA de 14 places
Établissements pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou apparentée	Accueil de jour « La Relaiance » : 14 places Accueil de jour « Yokoso » : 12 places
Résidence autonomie	Les Heures Claires : 46 appartements (TI) et 3 appartements (TII) Arthur Musmeaux : 63 T1 bis, 14 T2 à Raismes
SPASAD	SAAD : (service d'accompagnement et d'aide à domicile) Prestataire Restauration à domicile Transport accompagné Petits travaux de bricolage et jardinage Maison'âge « La Houblonnière » SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) Et son Équipe Spécialisée Alzheimer

L'arrêté préfectoral du 18 décembre 2014 a approuvé les statuts du S.I.V.U. « Comité des Ages du Pays Trithois » issu de la transformation du S.I.V.O.M. de Trith Saint Léger et environs. Il est doté de la personnalité morale et a pour compétence, l'instruction, la construction, la mise en œuvre, la gestion des équipements sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 alinéas 6 et 7 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Dans le cadre de cette transformation, le S.I.V.U. a créé un Centre Intercommunal de Gérontologie pour la gestion de ses établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le S.I.V.U. est administré par un comité syndical composé de délégués issus des communes membres. Il règle par ses délibérations les affaires du syndicat dans le cadre de la compétence déléguée.

Le S.I.V.U. dispose d'un budget principal et d'un budget annexe pour l'exercice de sa compétence sociale et médico-sociale :

- Le budget principal est géré sous la nomenclature comptable M57 (depuis le 1^{er} janvier 2024).
- Le budget annexe est géré sous la nomenclature comptable M22. Il est constitué par l'ensemble des budgets des établissements et services composant le Comité des Ages du Pays Trithois.

Les principales recettes du budget principal sont les suivantes :

- Participation financière des communes adhérentes
- Subventions de l'Etat, d'organismes publics ou d'organismes privés dans le cadre du financement d'un service social ou médico-social,

Les principales recettes du budget annexes sont les suivants :

- Participation des bénéficiaires des services sociaux et médico-sociaux,
- Dotation des autorités de tarifications (Département et ARS)
- Subventions d'organismes publics ou privés

La structuration du budget annexe, gérant les crédits de manière globale, ne permet pas de retracer l'ensemble des mouvements comptables par établissement. Selon les statuts du syndicat, « le budget unique C.I.G. reprend l'ensemble des budgets des établissements et services sociaux et médico-sociaux ». Il « résulte de la somme des budgets de ces différents établissements et services ».

Cependant, ces structures sont suivies dans le cadre d'une comptabilité analytique permettant la restitution d'informations budgétaires individualisées, notamment sur le suivi des résultats comptables et des immobilisations à destination des autorités de tarification. Une réflexion est en cours afin d'envisager une individualisation des écritures comptables par établissements ou services. La création de budget annexe par établissement ou par type d'activités pourrait être une solution permettant de retracer distinctement les mouvements comptables. Une réécriture des statuts du syndicat devra être effectuée et soumise à l'approbation des communes membres et des services de l'Etat en vue de la modification de l'arrêté préfectoral.

2. LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : LA 1ERE ÉTAPE DU CYCLE BUDGÉTAIRE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité, préalablement au vote du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, des départements, des communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1 du CGCT pour les communes).

Toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité. L'article 107 de la Loi Notre complète les règles relatives au DOB ; il doit désormais faire l'objet d'un rapport sur :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre.
- Les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses ; présentation, le cas échéant, des autorisations de programme en cours ou à créer.
- La structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.

Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 : Faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI et syndicats mixtes de plus de 10 000 habitants qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants, et les départements, le rapport comporte également les informations relatives :

- À la structure des effectifs ;
- Aux dépenses de personnel, comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature ;
- À la durée effective du travail.

Le DOB est acté par une délibération de l'assemblée délibérante qui doit faire l'objet d'un vote. Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

3.1 CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Un des marqueurs conjoncturels de la situation économique de la France depuis mi-2022 est le **haut niveau de l'inflation**, qui ralentit cependant depuis plusieurs mois. Sur l'ensemble de l'année 2023, l'inflation totale en glissement annuel est estimée à **4,5% au dernier trimestre**. Un retour progressif vers 2% est attendu d'ici à 2025.

La **croissance** devrait s'avérer en 2023 un peu au-dessus des estimations de début d'année, **autour de 0,9%**. Elle s'appuie avant tout sur la demande intérieure et devrait conserver ce rythme modéré en 2024.

Concernant **l'emploi**, les créations nettes restent dynamiques mais se modèrent. Une relative hausse du chômage est anticipée, de 7,2% en 2023 à 7,8% en 2025, du fait du ralentissement de l'activité. Le taux de chômage devrait cependant durablement rester à un niveau inférieur à celui de 2019.

En 2023, le **salaire moyen par tête** devrait pour la deuxième année consécutive **reculer en termes réels**, sa progression, avant tout soutenue par celle des primes (prime de partage de la valeur), restant inférieure à l'inflation. En 2024 et 2025, cette tendance devrait s'inverser : la croissance des salaires, bien que moindre, étant attendu au-dessus de celle de l'inflation.

Malgré la baisse du salaire moyen réel, **le pouvoir d'achat par habitant progresserait de 0,6%** en 2023 du fait d'une hausse des revenus non salariaux (loyers et revenus nets d'intérêt) et des créations nettes d'emploi. Cette progression devrait se poursuivre en 2024, portée par la hausse du salaire moyen réel et les mesures de soutien budgétaire aux ménages : suppression de la dernière tranche de taxe d'habitation, revalorisation des carrières et des salaires des fonctionnaires, maintien du bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité. Dans ce contexte, après une croissance nulle en 2023, la consommation des ménages devrait se rétablir en 2024-2025. En revanche, l'investissement des ménages, qui a baissé en 2023, devrait continuer à fléchir avec la hausse des taux d'intérêt.

Le taux de marge des entreprises a augmenté en 2023, cachant cependant des situations très contrastées. Il devrait bénéficier à moyen terme à la fois d'un rétablissement des gains de productivité et de la suppression sur quatre ans de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Malgré la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, l'investissement des entreprises est resté supérieur à la croissance, notamment du fait de la dynamique de l'investissement dans les technologies de l'information et de la communication. Ceux liés à la transition énergétique et climatique pourraient prendre le relais et maintenir une trajectoire positive.

Dans ce contexte, une **stabilisation du ratio de dette publique autour de 110% du PIB** est attendue, plus élevé que celui de la moyenne de la zone euro.

Après le rebond lié à la crise sanitaire, le commerce mondial ralentit depuis début 2022 et les exportations françaises devraient se stabiliser à horizon 2025.

3.2 TENDANCES DES FINANCES LOCALES

Dans ce contexte, **l'évolution des finances locales est profonde**. Les leviers fiscaux traditionnels, qui permettaient aux collectivités et établissements publics de s'adapter rapidement et de manière individualisée à leur contexte, disparaissent au profit d'une fiscalité ciblée (mobilité, déchets, eau...); la part des ménages et des entreprises comme financeurs de leurs collectivités d'appartenance disparaît au profit de financements nationaux et sensibles au contexte macroéconomique (fractions de TVA); les dotations globales cèdent progressivement la place aux concours particuliers et critérisés (notamment pour soutenir la transition énergétique et climatique). A cela s'ajoute la nécessité de la transition écologique qui impose une transformation du monde local et exige plus qu'un effort accru d'investissement. Mais cette mutation est freinée par le défaut d'attractivité de l'emploi public.

C'est ce qui explique que l'année 2023, comme l'année 2022, est marquée par **la masse salariale** et visant à revaloriser l'emploi public et à renforcer son attractivité :

- Augmentation du point d'indice de 1,5% au 1^{er} juillet 2023 après 3,5% en juillet 2022 ;
- Mesures spécifiques ciblant les bas salaires ;
- Hausse du taux de remboursement des abonnements de transport collectif au 1er septembre ;
- Prime pouvoir d'achat.

Hors la prime pouvoir d'achat, les effets de ces mesures se poursuivront en 2024 avec en outre 5 points supplémentaires pour tous les agents au 1^{er} janvier. S'y ajoutent en 2025 puis en 2026 l'obligation de participer à un socle minimal de garanties en matière de couverture prévoyance et santé.

En 2023, **les dépenses de fonctionnement des collectivités affichent une progression de 5,8%**: la masse salariale augmente de 5,1% et le contexte inflationniste, porté par la crise de l'énergie, pèse sur les charges à caractère général, qui augmentent de 9,4%.

En parallèle, la **progression des recettes de fonctionnement devrait ralentir et se porter à 3,2%**. Les impôts fonciers restent dynamiques grâce à la revalorisation des valeurs locatives de 7,1%. En revanche, après une année 2022 exceptionnelle, le produit de la TVA affiche un ralentissement et s'annonce en deçà des prévisions et le produit des droits de mutation à titre onéreux enregistre une très forte baisse (-20%) du fait de la dégradation du marché de l'immobilier. Ces tendances devraient se poursuivre en 2024, où la hausse annoncée des valeurs locatives devrait atteindre 4%.

Porté par les bons résultats de 2022, **l'investissement** resterait dynamique en 2023 (+9,1%) mais financé par une épargne en repli, un nouveau recours à l'endettement et un prélèvement sur le fonds de roulement.

Derrière ce portrait global, les situations restent disparates, les départements et les communes s'avérant les plus fragilisés alors que les régions et les EPCI devraient voir leur situation stabilisée.

3.3 LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

Le projet de loi de finances pour 2024 affiche une volonté de stabilité, qui vient renforcer les tendances décrites ci-dessus, et cible trois priorités : le soutien aux collectivités, notamment les plus fragiles, l'équité territoriale et le soutien à la transition écologique.

Les dotations forfaitaires restent stables. Un effet d'écrêtement pour certaines collectivités est de ce fait à craindre, notamment pour celles qui connaissent une croissance démographique.

En parallèle, la concentration et la spécialisation des financements se poursuit, avec un effort sur les dotations de péréquation, notamment la dotation de solidarité rurale, et la montée en puissance de la fiscalité spécialisée (réforme de la redevance des agences de l'eau, taxe sur les logements vacants). Les dispositifs d'aide exceptionnelle disparaissent (liés au covid ou au « filet de sécurité »).

Le gouvernement affiche sa contribution à la transition écologique avec la pérennisation du fonds vert, dont l'enveloppe augmente de 2,5 milliards d'euros, et le « verdissement » des dotations d'investissement, DETR et DSIL (300 millions d'euros).

Certaines demandes des élus locaux restent sans suite, en particulier l'indexation des dotations forfaitaires sur l'inflation. Surtout, les craintes sont de plus en plus fortes de voir revenir une participation des collectivités, dont la situation financière est jugée satisfaisante par le gouvernement, à la solidarité financière nationale. D'où la demande toujours plus appuyée d'une gouvernance partagée et transparente des finances locales entre l'Etat et les collectivités, qui porte des engagements réciproques et une lisibilité pluriannuelle qui fait défaut depuis de nombreuses années.



BUDGET PRINCIPAL

« Comité des âges »



4. EVOLUTION DES COMPTES DE RESULTATS DE 2018 A 2023

DEPENSES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
011 - Charges à caractère général	22 065,00	13 323,34	14 952,19	9 470,05	5 585,91	7 877.51
012 - Charges de personnel	122 414,66	120 389,32	41 868,57	45 289,37	46 367,36	46 695.44
042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	5 466,00	5 466,00	4 800,00	20 733,34	21 957,87	25 830.96
65 - Autres charges de gestion courante	416 802,63	250 905,21	251 666,60	283 339,01	486 868,09	383 118.01
66 - Charges financières	6 358,31	14 548,87	6 655,90			
67 - Charges exceptionnelles					292,52	95 419.80
Total dépenses	573 106,60	404 632,74	319 943,26	358 831,77	561 071,75	558 941.72

RECETTES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
013 - Atténuations de charges				146,53		
74 - Dotations et participations	603 474,46	443 631,93	447 674,19	447 903,38	447 579,90	446 349.38
75 - Autres produits de gestion courante		0,86	2,05	0,38	1,35	0.06
77- Produits exceptionnels						256 890.44
Total recettes	603 474,46	443 632,79	447 676,24	448 050,29	447 581,25	703 239.88

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat exercice	30 367,86	39 000,05	127 732,98	89 218,52	-113 490,50	144 298.16
Résultats cumulés	30 367,86	39 000,05	127 732,98	216 951,50	103 461,00	247 759.16



Le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2023 ne tient pas compte du reversement des subventions des caisses de retraites pour le financement de la Houblonnière. Celui-ci doit être minoré de 190.667 €, restant à reverser à Habitat du Nord.

LA HOUBLONNIERE - DETAIL DES SUBVENTIONS	
Humanis	110 000,00
Ircem	44 000,00
Ag2r	88 000,00
Klésia	44 000,00
Total	286 000,00
Montant reversé à Habitat du Nord	95 333,00
Reste à reverser	190 667,00

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE PAR HABITANT 2017 – 2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Participation communale/ hab	3,10 €	3,30 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50€	3,50€

EVOLUTION DES RESULTATS D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 20/02/2024
 Reçu en préfecture le 20/02/2024
 Publié le
 DE 2018 A 2023 
 ID : 059-245900287-20240220-2024006-DE

DEPENSES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Immobilisations corporelles	7 800,00			12 245,35	12 616,03	4 469,52
Total dépenses	7 800,00	0,00	0,00	12 245,35	12 616,03	4 469,52

RECETTES	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Opération d'ordre entre sections	5 466,00	5 466,00	4 800,00	20 733,34	21 957,87	25 830,96
Dotations, fonds divers et réserves	47 365,75	30 367,92	39 000,05			2 008,73
Total recettes	52 831,75	35 833,92	43 800,05	20 733,34	21 957,87	27 839,69

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultats exercice	45 031,75	35 833,92	43 800,05	8 487,99	9 341,84	23 370,17
Résultats cumulés	136 598,51	172 432,43	216 232,48	224 720,47	234 062,31	257 432,48

Pour information : CHARGES DE PERSONNEL sur le budget principal

Un seul agent « titulaire » à temps complet sur le budget du Comité deS AGES du Pays Trithois

Son grade : **Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe**

	2020	2021	2022	2023
Cout de l'agent	39 866.54€	43 946.54€	47 081.89€	47 762.16€

5.1 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024
Section de fonctionnement

Chapitres - Comptes	Budget primitif 2024
011 - Charges à caractère général	12 600,00
6064 - Fournitures administratives	2 000,00
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00
623 - Publicité, publications et relations publiques	2 500,00
625 - Déplacements et missions	1 100,00
628721 - Aux budgets annexes et aux régies municipales	2 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	51 180,00
633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 030,00
6411 - Rémunérations du personnel - Personnel titulaire	38 400,00
6450 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	11 650,00
6470 - Autres charges sociales	100,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 303,00
681 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	23 303,00
65 - Autres charges de gestion courante	634 959,05
65311 - Indemnités de fonction	27 500,00
65313 - Cotisations de retraite	2 900,00
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 000,00
65736211 - Subventions de fonctionnement au budget annexe	330 697,05
657382 - Subv. de fonctionnement aux organismes publics	190 667,00
65748 - Autres personnes de droit privé	79 190,00
65888 - Autres	5,00
67 - Charges exceptionnelles	500,00
673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
TOTAL DEPENSES	722 542,05

Participation
partielle prime de
fin d'année :
108 118.43€

Participation
régime
indemnitaires :
45 490€

Participation
mutuelle : 11 120€

Participation aux
amortissements :
7 954.89€

Total :
172 683.32€

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SIV
Centre Intercommunal de Gérontologie
Potentiels Financiers de l'année 2023**



		Montant à la charge du budget annexe CIG	compensation historique versée par la Commune de Trith Saint Léger	Total annuel
C.I.G.	13ème mois	276 442,57 €	108 118,43 €	384 561,00 €
	Régime Indemnitare	383 369,00 €	45 490,00 €	428 859,00 €
	Mutuelle	16 037,00 €	11 120,00 €	27 157,00 €
	COS du Personnel	20 810,00 €	79 190,00 €	100 000,00 €
	TOTAL	696 658,57 €	243 918,43 €	940 577,00 €

Dotation aux Amortissements 2024 :

7 954,89 €

Répartition de la D.A.A.

*50 % pour le Comité deS AGES du Pays Trithois
50% pour les Communes*

REPARTITION DE LA DEPENSE 2024 : SOIT

3 977,45 €

50 % selon la Population :

1 988,73 €

50 % selon le Potentiel Financier:

1 988,72 €

13 COMMUNES	Populatio n 2023	Potentiel financier 2023	Répartition selon la population	Répartition selon le P.F.	Participation	Variation en %
ARTRES	1 075	847 624,00 €	55,29 €	29,56 €	84,84 €	2%
AULNOY	7 252	7 608 262,00 €	372,97 €	265,31 €	638,28 €	16%
FAMARS	2 543	2 229 619,00 €	130,79 €	77,75 €	208,54 €	5%
HAULCHIN	2 346	3 230 988,00 €	120,65 €	112,67 €	233,32 €	6%
HERIN	4 157	4 158 904,00 €	213,79 €	145,03 €	358,82 €	9%
MAING	4 054	3 557 937,00 €	208,50 €	124,07 €	332,57 €	8%
PROUVY	2 192	3 609 376,00 €	112,73 €	125,86 €	238,60 €	6%
QUERENAING	871	685 482,00 €	44,80 €	23,90 €	68,70 €	2%
ROUVIGNIES	663	2 475 474,00 €	34,10 €	86,32 €	120,42 €	3%
LA SENTINELLE	3 159	3 976 212,00 €	162,47 €	138,66 €	301,12 €	8%
THIANT	3 036	4 234 610,00 €	156,14 €	147,67 €	303,81 €	8%
TRITH	6 210	19 603 396,00 €	319,38 €	683,60 €	1 002,98 €	25%
VERCHAIN	1 111	812 116,00 €	57,14 €	28,32 €	85,46 €	2%
TOTAL :	38 669	57 030 000,00 €	1 988,73 €	1 988,72 €	3 977,45 €	100%

5.2 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le



ID : 059-245900287-20240220-2024006-DE

Chapitres - Comptes	Budget primitif 2024
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	247 759,16
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	247 759,16
74 - Dotations, subventions et participations	445 449,89
74748 - Autres communes	445 449,89
75 - Autres produits de gestion courante	29 333,00
75738 - Autres	29 333,00
TOTAL RECETTES	722 542,05

PARTICIPATION GLOBALE DES COMMUNES POUR L'ANNEE 2024 (3,50€)

Communes	Nombre d'habitants au 01/01/2024	Contribution au fonctionnement du Comité deS AGES du Pays Trithois		Participation à la prise en charge partielle des amortissements du C.I.G.		Participation Totale 2023	Participation Totale 2024	Variation en €
		2023	2024	2023	2024			
ARTRES	1 075	3 734,50 €	3 762,50 €	84,51 €	84,84 €	3 819,01 €	3 847,34 €	28,33 €
AULNOY	7 252	25 329,50 €	25 382,00 €	631,56 €	638,28 €	25 961,06 €	26 020,28 €	59,22 €
FAMARS	2 543	8 967,00 €	8 900,50 €	208,07 €	208,54 €	9 175,07 €	9 109,04 €	-66,03 €
HAULCHIN	2 346	8 239,00 €	8 211,00 €	233,59 €	233,32 €	8 472,59 €	8 444,32 €	-28,27 €
HERIN	4 157	14 535,50 €	14 549,50 €	356,67 €	358,82 €	14 892,17 €	14 908,32 €	16,15 €
MAING	4 054	14 322,00 €	14 189,00 €	330,18 €	332,57 €	14 652,18 €	14 521,57 €	-130,61 €
MONCHAUX/ECAILLON	570	1 949,50 €	1 995,00 €	0,00 €	0,00 €	1 949,50 €	1 995,00 €	45,50 €
PETITE-FORET	5 097	17 916,50 €	17 839,50 €	0,00 €	0,00 €	17 916,50 €	17 839,50 €	-77,00 €
PROUVY	2 192	7 731,50 €	7 672,00 €	237,92 €	238,60 €	7 969,42 €	7 910,60 €	-58,82 €
QUERENAING	871	3 080,00 €	3 048,50 €	68,67 €	68,70 €	3 148,67 €	3 117,20 €	-31,47 €
RAISMES	12 108	42 885,50 €	42 378,00 €	0,00 €	0,00 €	42 885,50 €	42 378,00 €	-507,50 €
ROUVIGNIES	663	2 331,00 €	2 320,50 €	121,11 €	120,42 €	2 452,11 €	2 440,92 €	-11,19 €
LA SENTINELLE	3 159	11 084,50 €	11 056,50 €	300,27 €	301,12 €	11 384,77 €	11 357,62 €	-27,15 €
THIANT	3 036	10 584,00 €	10 626,00 €	303,47 €	303,81 €	10 887,47 €	10 929,81 €	42,34 €
TRITH-SAINT-LEGER	6 210	21 927,50 €	21 735,00 €	1 017,45 €	1 002,98 €	22 944,95 €	22 737,98 €	-206,97 €
VERCHAIN-MAUGRE	1 111	3 836,00 €	3 888,50 €	83,98 €	85,46 €	3 919,98 €	3 973,96 €	53,98 €
TOTAUX	56 444	198 453,50 €	197 554,00 €	3 977,45 €	3 977,45 €	202 430,95 €	201 531,46 €	-899,49 €

TRITH-SAINT-LEGER	Versement d'une compensation historique aux avantages acquis du personnel	243 918,43 €
-------------------	---	---------------------

5.3 L'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2024
Section d'investissement

Chapitres - Comptes	Crédits consommés
21 - Immobilisations corporelles	281 221,82
2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	81 221,82
2182 - Matériel de transport	30 000,00
2183- Matériel informatique	70 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	100 000,00

TOTAL DEPENSES	281 221,82
-----------------------	-------------------

Chapitres - Comptes	Crédits consommés
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	257 432,48
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	257 432,48
10 - Dotations, fonds divers et réserves	484,34
10222 - F.C.T.V.A.	484,34
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 305,00
2803 - Amortissements des frais d'études	4 425,00
2804181 - Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00
2804182 - Autres org publics - Bâtiments et installations	
280421 - Privé - Biens mobiliers, matériel et études	14 934,00
28141 - Bâtiments publics	967,00
28181 - Installations générales, agencements, aménagements div	447,00
28184 - Matériel de bureau et mobilier	1 532,00

TOTAL RECETTES	281 221,82
-----------------------	-------------------



BUDGET ANNEXE

« CIG »



6. LE PERSONNEL DU BUDGET ANNEXE « CIGS »

6.1 EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES DES SALAIRES EN 2023

1. **Revalorisation du point d'indice suite au décret n°2023-519 du 28 juin 2023 a relevé la valeur du point d'indice de 1.5%** pour tous les agents publics. À compter du 1^{er} juillet 2023, la valeur annuelle du traitement afférent à l'indice 100 majoré est portée de 5 820.04€ à 5 907.34€.

Ce décret attribue des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418 au 1^{er} juillet 2023. ***Coût pour le comité des âges de juillet à décembre 2023 : 81 153.40€***

Il attribue également 5 points d'indice majoré pour tous les agents publics à compter du 1^{er} janvier 2024. ***Coût pour le comité des âges de janvier à décembre 2024 : 79 393.71€***

2. **Revalorisation du SMIC de 1.81% au 1^{er} janvier 2023**

Comme chaque année, le SMIC a fait, en 2023, l'objet d'une revalorisation annuelle par décret au 1^{er} janvier, basée sur l'inflation et l'indice – produit par la Dares- du salaire horaire de base des ouvriers et employés (SHBOE). Dans ce contexte d'inflation, le décret n°2022-1608 du 22 décembre 2022 porte relèvement du salaire minimum de croissance de +1.81% au 1^{er} janvier 2023. Sur la base de la durée légale du travail de 35h hebdomadaires, le montant du SMIC brut horaire s'élève donc à :

- 11.27€ soit 1 709.28€ mensuels

Celui-ci avait fait l'objet, au cours de l'année 2022, à deux revalorisations automatiques en mai puis en août.

Revalorisation du SMIC de 2.22% au 1^{er} mai 2023

L'arrêté du 26 avril 2023 relatif au relèvement du salaire minimum de croissance avait revalorisé le smic de 2.22% au 1^{er} mai 2023. Sur la base de la durée légale du travail de 35h hebdomadaires, le montant du smic brut horaire s'élève donc à :

- 11.52€ soit 1 747.20€ mensuels

3. **Relèvement de l'indice minimum de traitement**

Afin d'éviter que le salaire minimum dans la fonction publique ne soit inférieur au smic – ce qui obligeait les employeurs publics à appliquer une indemnité différentielle pour combler l'écart de traitement – l'augmentation du smic a été suivie d'un relèvement de l'indice minimum de traitement pour les agents de la fonction publique.

- 1^{er} janvier 2023 : le minimum de traitement correspond à l'indice majoré 353 (indice brut 385) soit 1 712.06€ brut par mois : auparavant, il était fixé à l'indice majoré 352 (indice brut 382).

Coût pour le comité des âges de janvier à décembre 2023 : 8 735.77€

1^{er} mai 2023 : le minimum de traitement correspond à l'indice majoré 361 (indice brut 397) soit 1 750.86€ brut par mois. ***Coût pour le comité des âges de mai à décembre 2023 : 38 854€***

4. Revalorisation salariale des agents de la catégorie B

Le décret 2022-1200 du 31 août 2022 modifie l'organisation des carrières de différents cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B, en réduisant la durée de certains échelons et grades. Pour accompagner ces évolutions, le décret adapte notamment les modalités d'avancement et de classement lors de la nomination dans un cadre d'emplois de fonctionnaires de la catégorie A de la FPT.

5. Relèvement à 75% de la participation des employeurs aux titres de transport : afin d'augmenter le pouvoir d'achat des agents publics, le calcul de la prise en charge par l'employeur des abonnements de transports en commun pour les agents publics a été modifié par le décret n°2023-812 du 21 août 2023. Prise en charge passera à 75% contre 50% auparavant à partir du 1^{er} septembre 2023.

6. Prolongation pour l'année 2023 de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

Le décret n°2023-775 du 11 août 2023 reconduit la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) pour l'année 2023. *Coût pour le comité des âges 2023 : 2 049.71€ (6 agents)*

7. Mise en place du Complément de traitement indiciaire 2022-2023

SAAD		
	2022	2023
CTI versé aux agents	122 736.14€	188 958€
Participation Département	95 404.00€	127 205€
Reste à charge	27 332.14€	61 753€

LA HOUBLONNIERE	
	2023
CTI versé à l'agent	4 452.91€
Participation Département	0.00€
Reste à charge	4 452.91€

RESIDENCE AUTONOMIE HEURES CLAIRES		
	2022	2023
CTI versé à l'agent	13 620.26€	19 491.43€
Participation Département	0.00€	0.00€
Reste à charge	13 620.26€	19 491.43€

8. Création des équipes autonomes

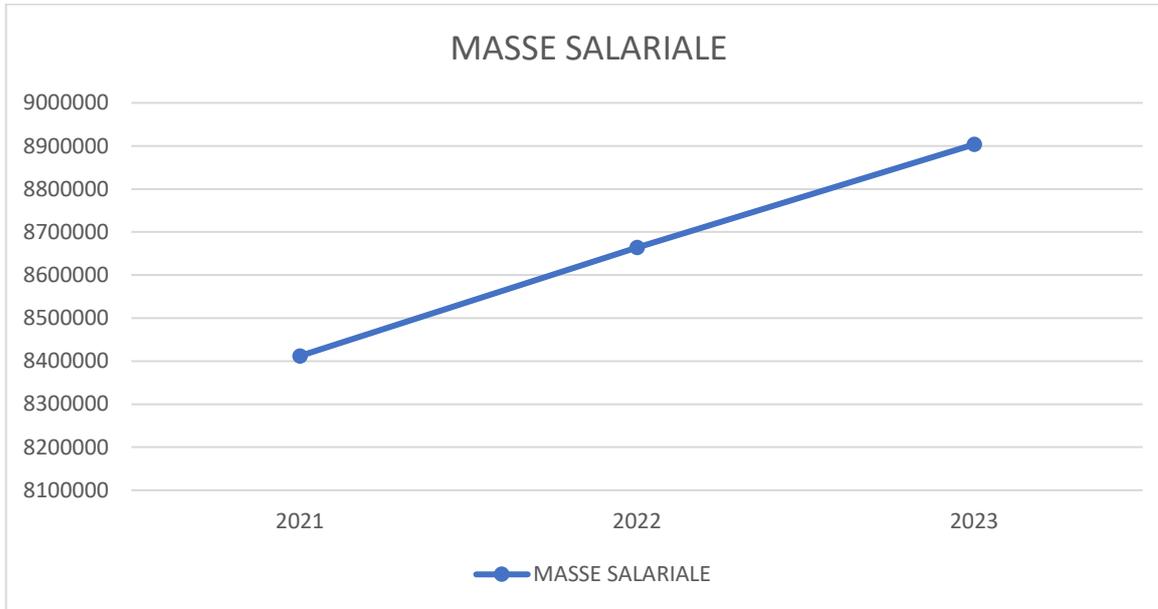
Coût du prestataire : 47 000€
 Heures de formation : 30 000€
Soit un total de : 77 000€

8.2 EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

	2021	2022	2023
MASSE SALARIALE	8 411 988.10€	8 664 064.60€	8 903 491.30€

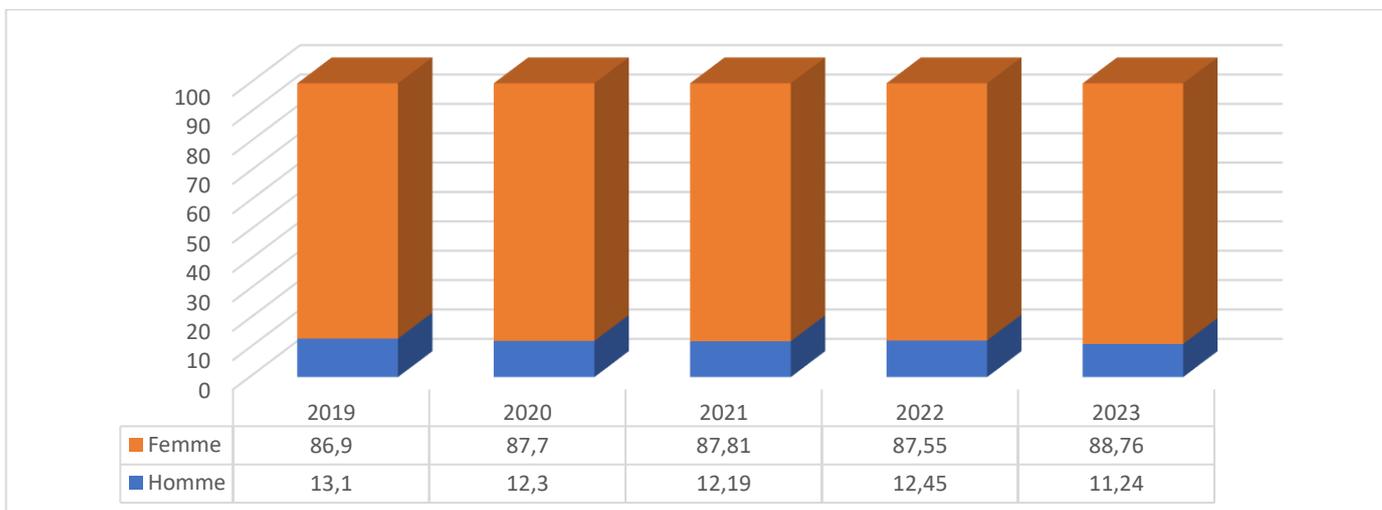
+ 252 076.50€

+ 239 426.70€



8.3 REPARTITION HOMME/FEMME

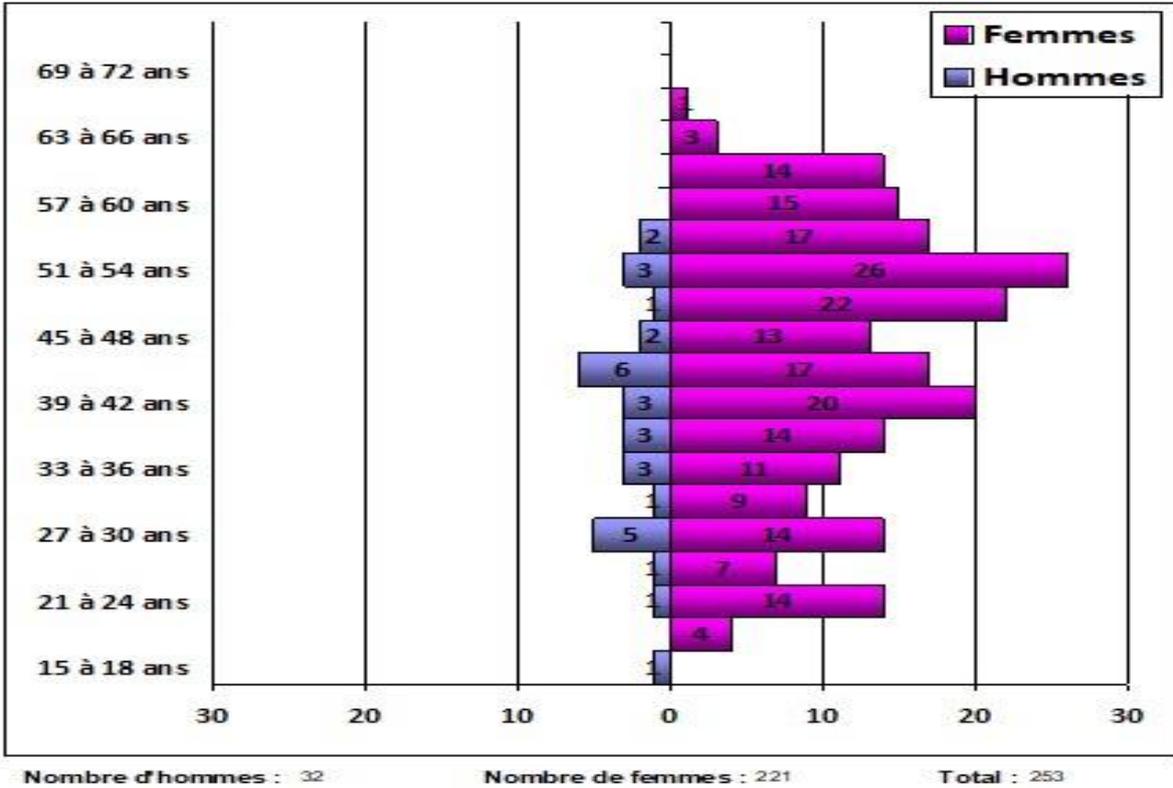
	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Hommes	35	13.1	34	12.3	34	12.19	33	12.45	32	12.65
Femmes	232	86.9	242	87.7	245	87.81	232	87.55	221	87.35



8.4 REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE 2023

Pyramide des âges Date : 31/01/2024

Collectivité : Comite deS AGES du Pays Trithois
 Etablissement : Comite deS AGES du Pays Trithois



8.5 RÉPARTITION PAR STATUT AU 31/12/2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaire	176	176	186	188	190
Stagiaire	13	14	14	12	8
CDD (accroissement, remplacement, en attente de concours) et CAE	78	86	79	65	55

	2019	2020	2021	2022	2023
Titulaire	176	176	186	188	190
Stagiaire	13	14	14	12	8
CDD	78	86	79	65	55

8.6 RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AU 31/12/2023

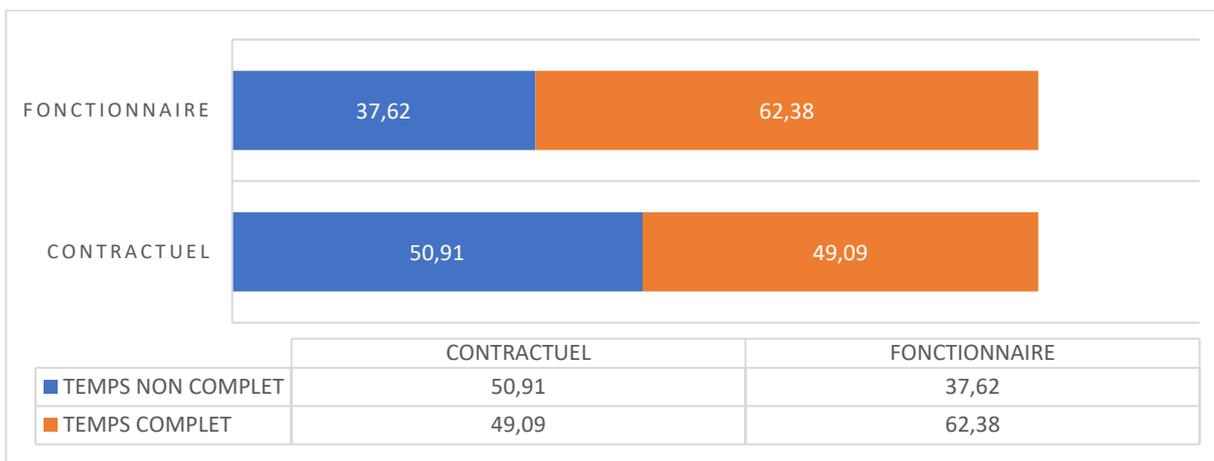
Cadre d'emploi	Nbre agent	Nbre ETP
Adjoint administratif	13	12,7
Adjoint d'animation	2	1,9
Adjoint technique	14	14
Agents de Maîtrise	1	1
Agent social	143	108.22
Aide-soignant	41	35.83
Animateur territoriaux	1	1
Assistant socio-éducatifs	3	2.8
Attaché Territorial	3	3
Auxiliaire de soins territorial	5	4.6
Cadre de santé paramédical	2	2
Infirmier en soins généraux	13	12,6
Péd-pod,ergo,psyc orth tech	3	3
Médecins Territoriaux	1	1
Psychologues Territoriaux	1	1
Rédacteurs territoriaux	4	4
Masseur kiné, orthophoniste	3	2.5
	253	211.25

8.7 AVANCEMENTS EN 2023

Avancements d'échelon

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Social	3	0	62	65
Paramédicaux	1	0	0	1
Animation	0	0	1	1
Technique	0	0	4	4
Médico-social	7	15	2	24
Administrative	1	2	7	10
Total	12	17	76	105

8.8 REPARTITION DES AGENTS A TEMPS COMPLET ET TEMPS NON COMPLET EN %



8.9 NOMBRE D'ARRIVEES ET DE SORTIES SUR 2022

56 agents sorties 2023 :

46 fins de contrats « Remplacement »

2 retraites

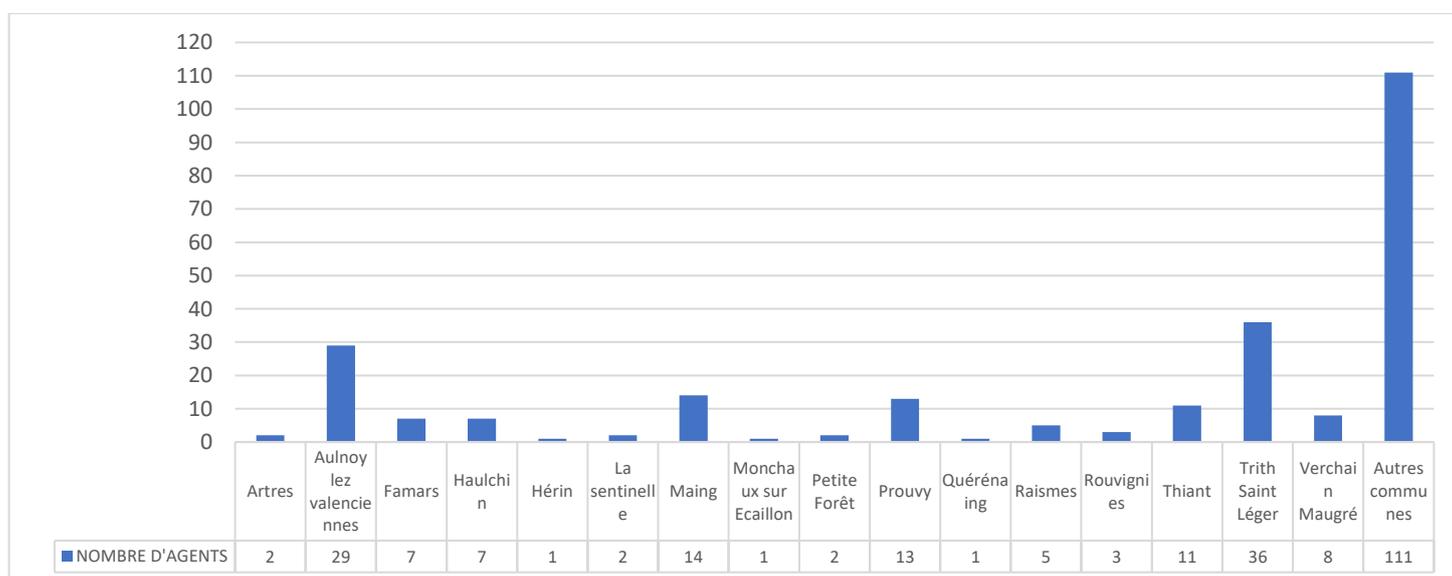
4 licenciements pour inaptitude physique

8 démissions (stagiaire et titulaire)

48 agents arrivés en 2023

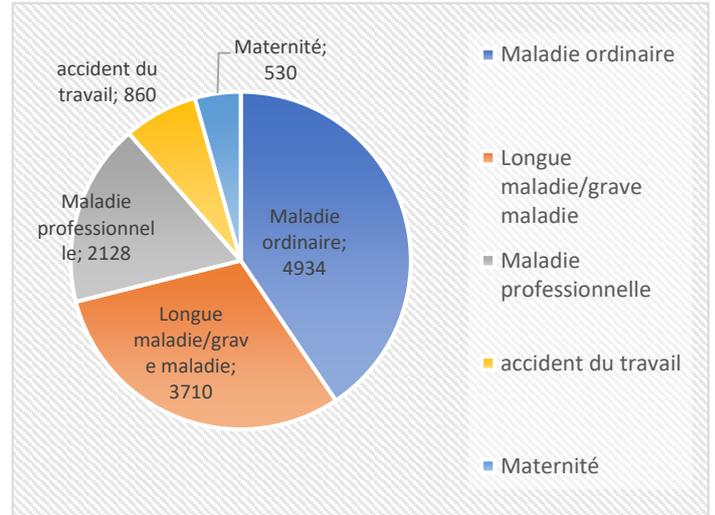
8.10 DOMICILIATION DES AGENTS DU COMITE DES AGES DU PAYS TRITHOIS

COMMUNE	NOMBRE D'AGENTS
Artres	2
Aulnoy lez valenciennes	29
Famars	7
Haulchin	7
Hérin	1
La sentinelle	2
Maing	14
Monchaux sur Ecaillon	1
Petite Forêt	2
Prouvy	13
Quérénaing	1
Raismes	5
Rouvignies	3
Thiant	11
Trith Saint Léger	36
Verchain Maugré	8
Autres communes	111
TOTAL	265



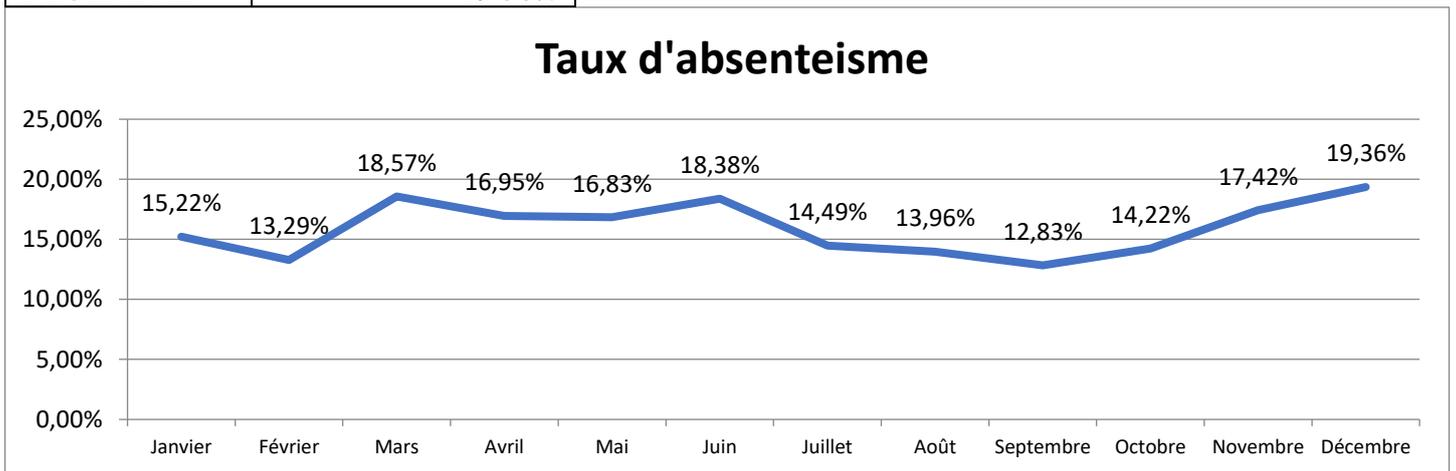
8.11 TAUX D'ABSENTÉISME DE L'ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES	
ABSENCES	NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE
MALADIE ORDINAIRE	4934
LONGUE MALADIE/GRAVE MALADIE	3710
MALADIE PROFESSIONNELLE	2128
ACCIDENT DE TRAVAIL	860
MATERNITE	530
TOTAL	12162



	Taux d'absentéisme
JANVIER	15.22%
FEVRIER	13.29%
MARS	18.57%
AVRIL	16.95%
MAI	16.83%
JUIN	18.38%
JUILLET	14.49%
AOUT	13.96%
SEPTEMBRE	12.83%
OCTOBRE	14.22%
NOVEMBRE	17.42%
DECEMBRE	19.36%

ANNEE	TAUX ABSENTEISME
2019	14%
2020	21%
2021	14%
2022	18.82%
2023	17.21%



COUT ABSENTEISME 2023	COUT REMPLACEMENT 2023	REMBOURSEMENT ASSURANCE 2023	TOTAL
1 015 412.74€	602 406.50€	57 225.65€	1 560 593.59€

Pour information : cotisation assurance du personnel pour 2023 : **153 537.39€**

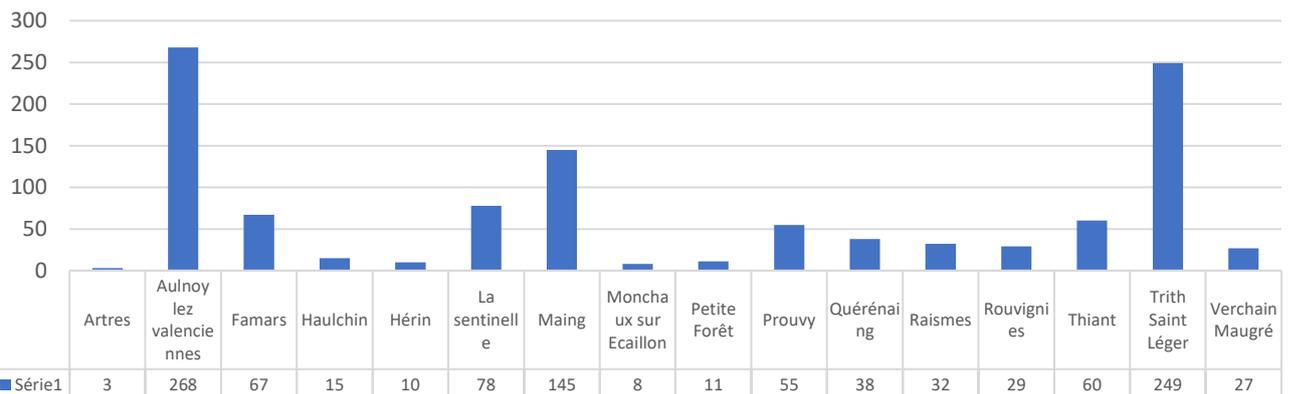
7. L'ACTIVITE DES RESIDENCES ET SERVICES EN 2023

7.1 LES BENEFICIAIRES PAR COMMUNE DU COMITE DES AGES

	EHPAD HARMONIE	EHPAD GODENETTES	RESIDENCE AUTONOMIE HEURES CLAIRES	ACCUEIL DE JOUR LA RELAILLIENCE	ACCUEIL DE JOUR YOKOSO
Artres	0	0	0	0	0
Aulnoy lez valenciennes	17	2	7	0	2
Famars	2	1	0	0	3
Haulchin	1	1	0	0	2
Hérin	2	0	0	1	0
La sentinelle	0	5	0	5	0
Maing	3	5	1	0	3
Monchaux sur Ecaillon	0	0	0	0	0
Petite Forêt	0	2	0	4	0
Prouvy	1	2	1	0	1
Quérénaing	0	0	2	0	1
Raismes	2	0	0	5	0
Rouvignies	0	1	0	0	0
Thiant	1	0	0	0	1
Trith Saint Léger	6	22	1	0	5
Verchain Maugré	1	1	0	0	1
TOTAL	36	42	12	15	19

	SAAD	RESTAURATION A DOMICILE	TRANSPORT ACCOMPAGNE	JARDINAGE ET BRICOLAGE HORS CONVENTION	SSIAD	ESAD	TOTAL
Artres	2	0	0	1			3
Aulnoy lez valenciennes	121	23	5	4	77	10	268
Famars	25	9	2	5	10	10	67
Haulchin	5	5	0	1		0	15
Hérin	5	0	0	2		0	10
La sentinelle	5	9	0	54		0	78
Maing	79	11	2	5	30	6	145
Monchaux sur Ecaillon	3	1	0	1	1	2	8
Petite Forêt	2	0	0	0		3	11
Prouvy	25	5	1	2	10	7	55
Quérénaing	19	3	0	1	7	5	38
Raismes	5	0	0	0	0	20	32
Rouvignies	7	3	0	17	1	0	29
Thiant	32	6	1	2	13	4	60
Trith Saint Léger	112	20	10	16	49	8	249
Verchain Maugré	10	3	0	1	5	5	27
TOTAL	457	98	21	112	203	80	1095

Nombre d'utilisateurs ayant bénéficié des services ou des résidences du CDESAGES par commune du SIVU



EHPAD HARMONIE

COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	460 084,50	3 048 339,23	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 303 776,92	186 386,33	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	535 433,04	1 059,04	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	3 299 294,46	3 235 784,60	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		63 509,86	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 299 294,46	3 299 294,46	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		63 509,86	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations au amortissements, aux dépréciations et prov.	64 974,08		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	64 974,08	63 509,86	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 464,22		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits	0,04%		Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		1 464,22	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	22 871,62	14 549,34	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	75 855,30		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	98 726,92	16 013,56	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		82 713,36	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	98 726,92	98 726,92	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

EHPAD LES GODENETTES**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	550 350,59	3 385 333,69	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 415 635,34	49 576,24	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	732 165,75	3 390,03	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	3 698 151,68	3 438 299,96	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		259 851,72	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 698 151,68	3 698 151,68	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

**TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF**

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		259 851,72	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations au amortissements, aux dépréciations et prov.	79 575,66	2 938,00	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	79 575,66	278 151,72	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		183 214,06	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		4.95%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	183 214,06		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	24 773,68	21 422,16	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	34 560,68		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	242 548,42	21 422,16	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		221 126,26	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	242 548,42	242 548,42	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

EHPA LES HEURES CLAIRES**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	184 758,86	638 955,61	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	376 408,46	45 819,48	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	161 107,70	661,34	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	722 275,02	685 436,43	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		36 838,59	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	722 275,02	722 275,02	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

**TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF**

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		36 838,59	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	30 563,98		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	30 563,98	36 838,59	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		6 274,61	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		0,87%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	6 274,61		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	3 707,10	3 082,02	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	11 615,03		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	21 596,74	3 082,02	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		18 514,72	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	21 596,74	21 596,74	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

EHPA ARTHUR MUSMEAUX

COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	378 980,33	846 877,60	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	307 184,09	95 155,26	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	386 333,44	2 442,55	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	1 072 497,86	944 475,41	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		128 022,45	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	1 072 497,86	1 072 497,86	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		128 022,45	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	8 573,23		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	8 573,23	128 022,45	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		119 449,22	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		11,14%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	119 449,22		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	4 424,70	5 379,00	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	7 792,28		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	131 666,20	5 379,00	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		126 287,20	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	131 666,20	131 666,20	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

A.J.A. LA RELAILLIENCE**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	39 226,29	338 155,01	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	297 232,70	6 208,22	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	59 203,66	247,78	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	395 662,65	344 611,01	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		51 051,64	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	395 662,65	395 662,65	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

**TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF**

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		51 051,64	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	6 226,47		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	6 226,47	51 051,64	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		44 825,17	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		11,33%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	44 825,17		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières			Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	817,96		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	45 643,13	0,00	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		45 643,13	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	45 643,13	45 643,13	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

A.J.A. YOKOSO**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	32 581,80	320 781,78	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	262 361,09	5 625,80	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	50 080,62	75,00	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	345 023,51	326 482,58	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		18 540,93	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	345 023,51	345 023,51	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

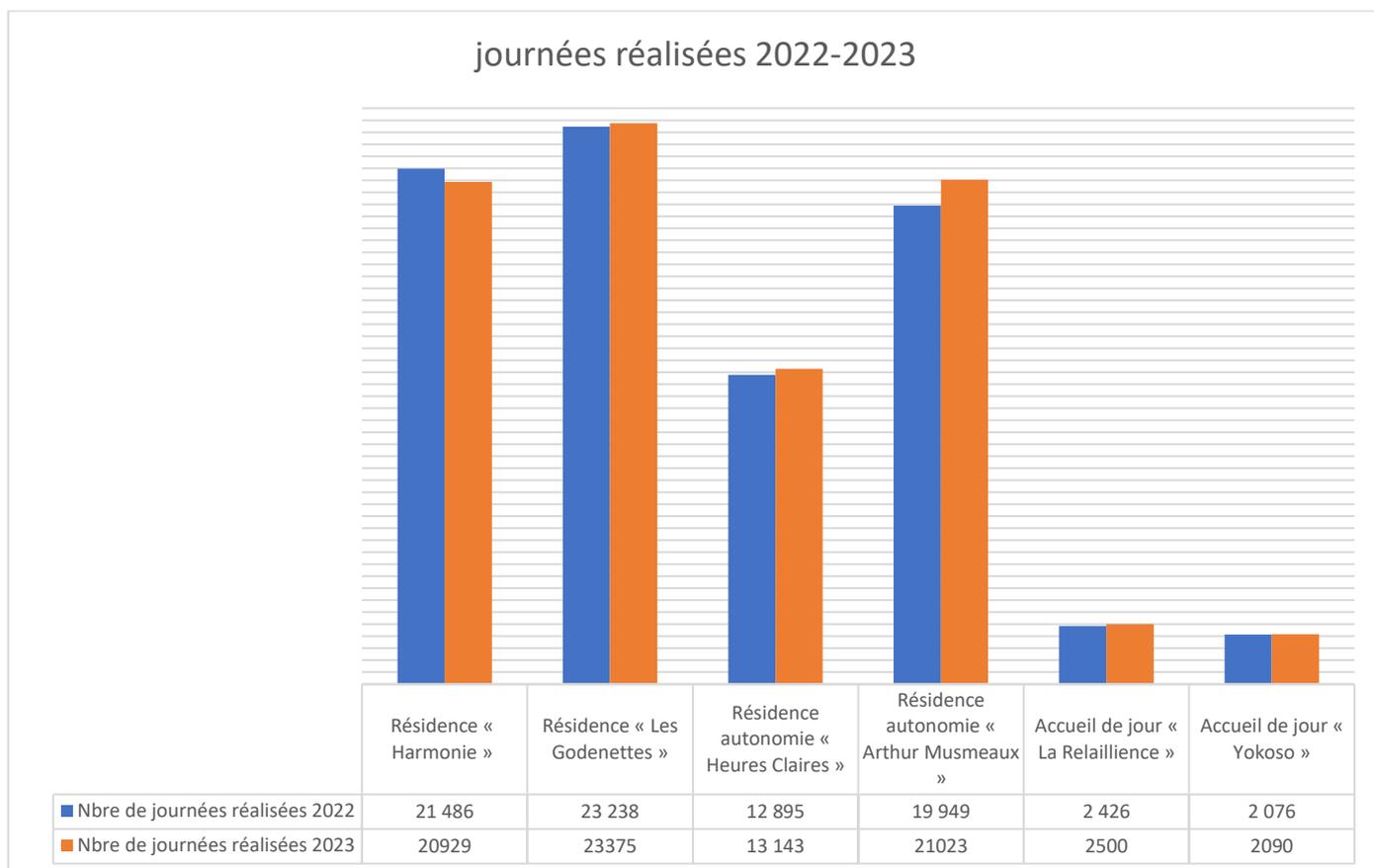
**TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF**

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		18 540,93	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	9 081,64		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	9 081,64	18 540,93	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		9 459,29	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		2,74%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	9 459,29		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières			Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	446,17		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	9 905,46	0,00	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		9 905,46	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	9 905,46	9 905,46	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

	Nbre de journées réalisées 2022	Nbre de journées réalisées 2023	d'occupation 2022	d'occupation 2023
Résidence « Harmonie » 55 pl	21 486	20 929	106.71%	104.29%
Résidence « Les Godenettes » 65 pl	23 238	23 375	97.95%	98.52%
Résidence autonomie « Heures Claires » 38 Apt	12 895	13 143	75.16%	95.61%
Résidence autonomie « Arthur Musmeaux »	19949	21 023	70.99%	74.80%
Accueil de jour « La Relaiance »	2426	2 500	68.29%	70.77%
Accueil de jour « Yokoso »	2076	2 090	68.15%	68.96%



SPASAD

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	352 079,90	3 313 342,58	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 117 123,88	362 806,83	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	278 535,67	119 389,60	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	3 747 739,45	3 795 539,01	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	47 799,56		RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	3 795 539,01	3 795 539,01	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)	47 799,56		RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	29 665,39		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	77 464,95	0,00	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	77 464,95		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits	2,04%		Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		77 464,95	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières			Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	10 150,01		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	10 150,01	77 464,95	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	67 314,94		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	77 464,95	77 464,95	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

LA HOUBLONNIERE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	8 279,09		Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	43 509,55	60 018,95	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	20 117,62		Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	71 906,26	60 018,95	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		11 887,31	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	71 906,26	71 906,26	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF

	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		11 887,31	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	1 172,77		Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	1 172,77	11 887,31	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		10 714,54	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		14,90%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

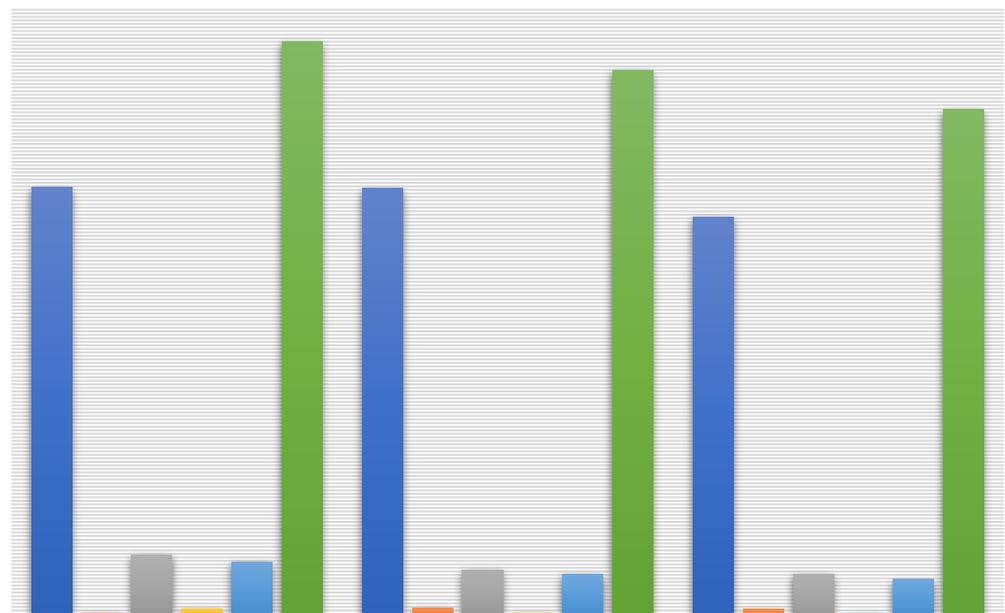
TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	10 714,54		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières			Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations			Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	10 714,54	0,00	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		10 714,54	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	10 714,54	10 714,54	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Heures réalisées par le SAAD de 2021 à 2023

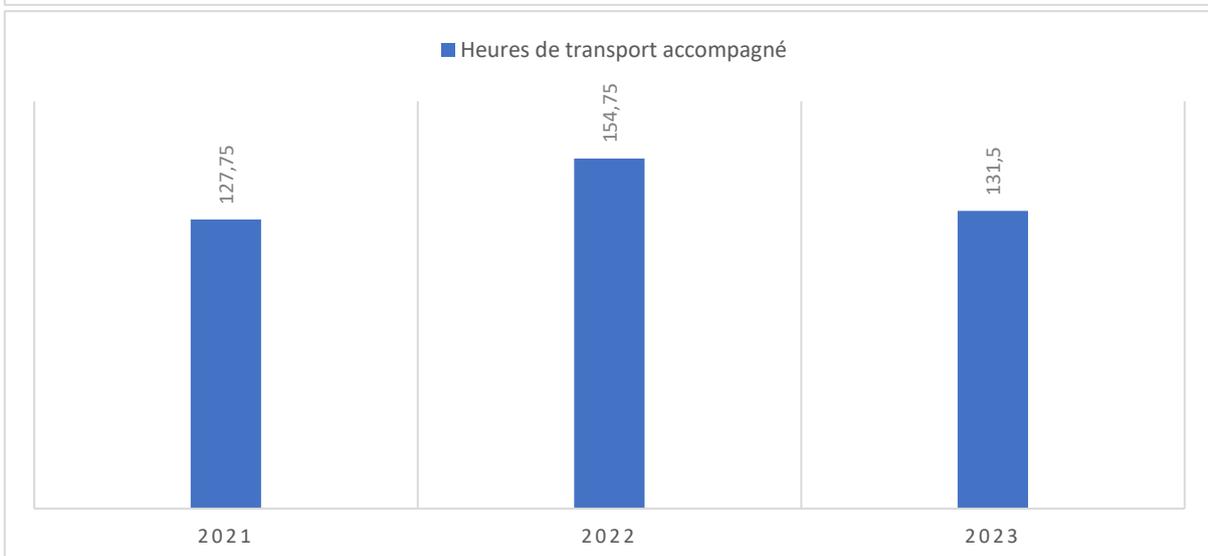
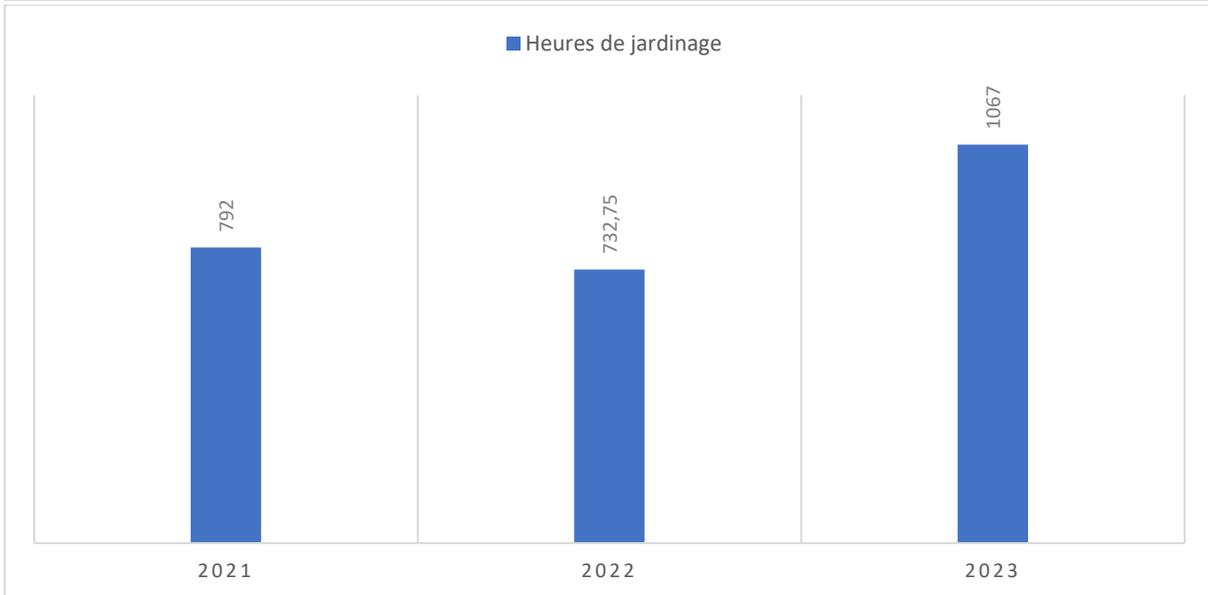
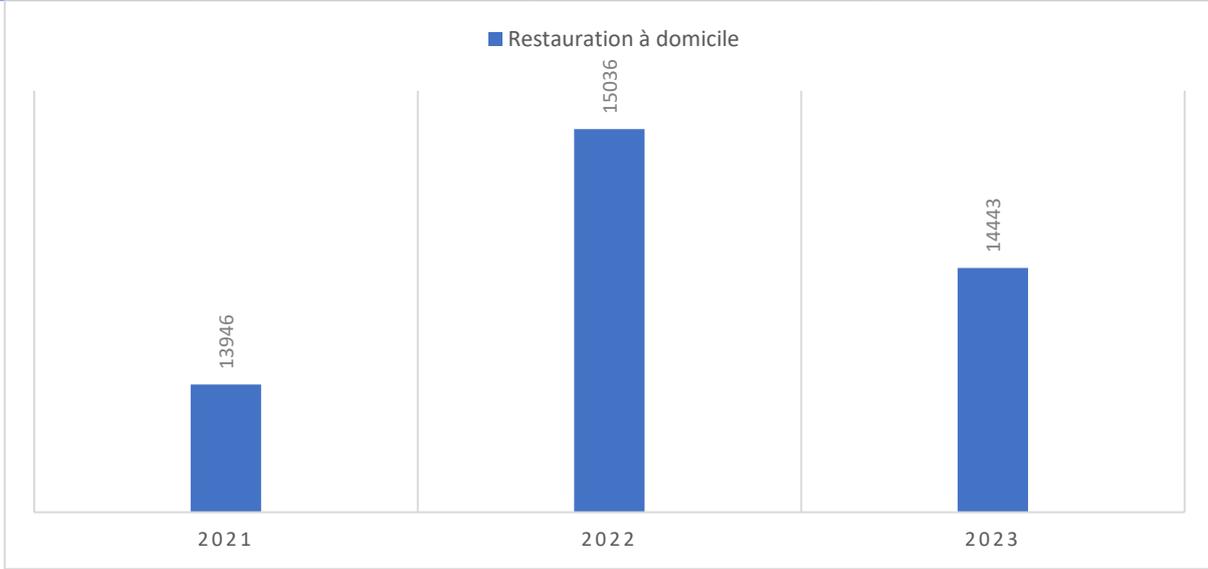
	Heures réalisées APA	Heures réalisées PCH	Heures réalisées CARSAT	Heures réalisées Autres caisses	Heures réalisées en participation intégrale	TOTAL
2021	61 369.75	1 171	9 340	1 687.25	8 362.50	82 044.50
2022	61 224.75	1742.5	7 194.25	1 162	6 610.45	77 927.75
2023	57 206.25	1 618.25	6 632	1 026.50	5 878	72 361.00

Nombre d'heures réalisées par le SAAD de 2021 à 2023



	2021	202	2023
■ APA	61369,75	61224,75	57206,25
■ PCH	1171	1742,5	1618,25
■ CARSAT	9340	7194,25	6632
■ AUTRES CAISSES	1687,25	1162	1026,5
■ PARTICIPATION INTEGRALE	8362,5	6610,45	5878
■ TOTAL	82044,5	77927,75	72361

	Nombre de repas Restauration à domicile	Nombre d'heures Jardinage	Nombre d'heures
2021	13 946 repas	792h	127.75h
2022	15 036 repas	732.75h	154.75h
2023	14 443 repas	1 067h	131.50h



C.I.G. BUDGET GENERAL**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	REALISE	REALISE	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	2 006 341,36	11 891 785,50	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	9 123 232,03	811 597,11	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	2 222 977,50	127 265,34	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels
TOTAL DES CHARGES	13 352 550,89	12 830 647,95	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE		521 902,94	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	13 352 550,89	13 352 550,89	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

**TABLEAU DE PASSAGE DU
RESULTAT A LA CAF**

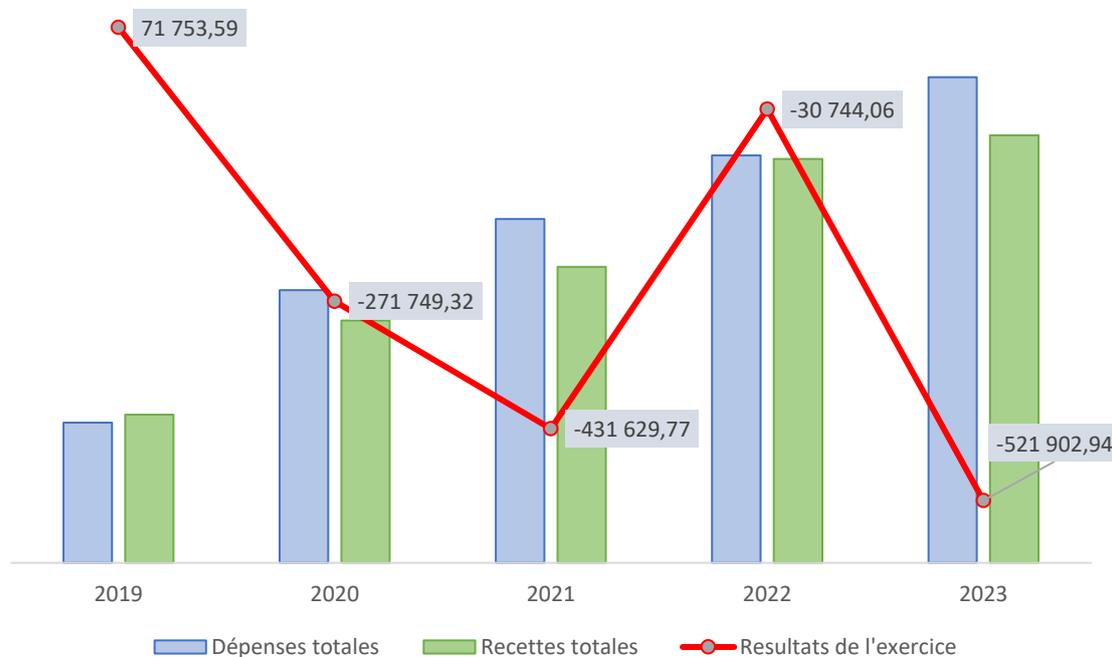
	REALISE	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT)		521 902,94	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			Produits des cessions d'éléments d'actifs
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et prov.	229 833,22	2 938,00	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés
SOUS-TOTAL 1	229 833,22	524 840,94	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		295 007,72	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT
Taux de CAF en pourcentage des produits		2,21%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT

	REALISE	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	295 007,72		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	55 777,10	44 432,52	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilés
Immobilisations	141 237,43		Apports, dotations, réserves, fonds propres
Autres emplois			Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	492 022,25	44 432,52	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		447 589,73	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	492 022,25	492 022,25	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses totales	10 255 462,43	11 442 592,73	12 083 096,41	12 620 148,59	12 830 647,95
Recettes totales	10 327 216,02	11 170 843,41	11 651 466,64	12 620 148,59	12 830 647,95
Résultats de l'exercice	71 753,59	-271 749,32	-431 629,77	-30 744,06	-521 902,94
Résultats cumulés	-1 018 829,50	-1 290 578,82	-1 722 208,59	-1 752 952,65	-2 274 855,59

Evolution des résultats budget annexe C.I.G.



7.5 DETTES REGLEES AU COURS DE LA PERIODE 2019-2023

DETTES REGLEES AU COURS DE LA PERIODE 2019 -2023						
	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Assurances SHAM 2015	56 190,68	30 000,00	30 000,00	30 000,00	40 731,95	186 922,63
Assurances CNRACL 2012		34 948,20	25 890,00	25 890,00	29 765,80	116 494,00
Assurances IRCANTEC 2012		5 549,10	4 110,00	4 110,00	4 727,90	18 497,00
Assurances CNRACL 2011	25 403,00					25 403,00
Assurances IRCANTEC 2011	6 129,00					6 129,00
Assurance dommage aux biens 2012	5 399,77					5 399,77
Assurance responsabilité civile 2012	12 864,64					12 864,64
Subvention PASA			67 611,50	67 611,50		135 223,00
Régularisation TVA redevances locatives			89 973,71			89 973,71
Total sur exercice	105 987,09	70 497,30	217 585,21	127 611,50	75 225,65	596 906,75